



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Université
d'ORLÉANS**

Procès-Verbal : Commission Formation et de la Vie Universitaire

Formation Plénière

Séance du lundi 29 juin 2026

Membres élus de la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique :

Civilité	Nom	Présent(e)	Absent(e)	Représenté(e) par :
Monsieur	ABRAHAM Romain	X		
Madame <i>Monsieur</i>	ALAMELOU Emma (Titulaire) <i>Gilot Quentin (Suppléant)</i>		X	
Monsieur	BARTOUT Pascal		X	Mme Loubère
Madame	BEGUIN-VINCENT Geneviève	X		
Madame	BELAYACHI Naïma		X	
Madame <i>Madame</i>	BEN SAAD Cyrine (Titulaire) <i>BAYSAL Evin (Suppléante)</i>		X	
Monsieur <i>Madame</i>	BENELCAID Ziyad (Titulaire) <i>MOK Julienne (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	BENSAID Abdelkrim	X		
Monsieur <i>Madame</i>	BOUDES Alexis (Titulaire) <i>DOUDJEDID Agnès (Suppléante)</i>	X		
Monsieur	CARBONNELLE Etienne		X	
Madame <i>Madame</i>	COTTE Lennie (Titulaire) <i>MAKOUGOUM FOTSO Annette (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	DI NALLO Bruno		X	
Madame	ETEVEZ Laure		X	M. Morin
Madame	FROMONT HANKARD Gaëlle		X	
Madame	IBARGUEN-VARGAS Nylza Yadira		X	M. Ringuedé
Madame	INGARAO Aurore		X	Mme Loth
Monsieur <i>Madame</i>	JAFFRE Raphaël (Titulaire) <i>LABONNETTE Lucie (Suppléante)</i>		X	
Madame	LEJEUNE Véronique		X	M. Morin
Madame	LEPEINTRE Angélique		X	
Madame	LOTH Karine	X		
Madame	LOUBERE Stéphanie	X		
Monsieur	MALRIEU Florent		X	
Monsieur <i>Madame</i>	MCLAUGHLAN Gérard (Titulaire) <i>BOIN Maélys (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	MIGUEL Fabrice		X	M. Ringuedé
Monsieur	MORIN Richard	X		
Madame	NARCISSE Sophie		X	
Monsieur	ONNEE Stéphane	X		
Monsieur <i>Madame</i>	OUCHQIR Rim (Titulaire) <i>El HANI Marwane (Suppléant)</i>		X	
Madame <i>Monsieur</i>	PHILIPPE Mélody (Titulaire) <i>MEDEIROS DA RESSURREICAO Danilo (Suppléant)</i>		X	
Madame	RABAUD Isabelle	X		
Madame <i>Monsieur</i>	RAYMOND Fleur (Titulaire) <i>LERAY Yoann (Suppléant)</i>	X		
Madame	RENAUD Juliette	X Départ 16h40		
Monsieur	RINGUEDE Sébastien	X		
Madame	ROYER Gladys (Titulaire) <i>Poste vacant (Suppléant)</i>		X	
Madame	SIEGWALD Solange	X		
Monsieur <i>Monsieur</i>	TRAORE Pierre-Keleti (Titulaire) <i>BONMARTY Mark (Suppléant)</i>		X	

Art 27 des statuts de l'université (CAc) qui s'applique à la CFVU

Le Conseil ne peut valablement siéger que si le tiers des membres composant la formation est présent et si la moitié est présente ou représentée.

Conseils	Effectif statutaire	Membres en exercice	Quorum	Dont 1/3 présents
CFVU	40	36	18	12

En début de séance : Nombre de présents : 13 / Procurations : 6/ Total votants : 19.

Invités à la séance (par ordre alphabétique) :

- M. Pierre DEBS, Maitres de conférences en Mathématiques,
- Mme Emiline FELLAH, Responsable du Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs,
- M. Fabrice FITZÉ, Directeur de la DEVE,
- Mme Marie HENAULT, Chargée d'accompagnement en ingénierie pédagogique et scientifique,
- Mme Gladia FOFANA-GODARD, Secrétaire de séance,
- Mme Caroline LORIOT, DGSA FVE,
- Mme Emmanuelle PATOUT, Chargée de mission Evaluation des enseignements,
- M. Luc VAN COUWELAAR, Directeur de la DOIP,

Le quorum étant atteint, M. Sébastien RINGUEDE, le Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire, ouvre la séance à 14h06.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Vice-président débute la séance en interrogrant les membres présents pour déterminer s'il y a des questions diverses à traiter en fin de séance.

- 1- Mme Rabaud demande des éclaircissements sur les droits d'inscription différenciés.

PEDAGOGIE - FORMATION

1. [Information] Bilan provisoire des campagnes de Parcoursup et de TrouverMonMaster.

Le Vice-président invite M. Luc Van Couwelaar, Directeur de la DOIP à présenter ce point.

L'objectif est d'analyser l'attractivité des formations, les taux de remplissage prévisionnels et d'identifier les dynamiques et difficultés rencontrées à la date du 30 juin 2026.

Bilan de la campagne Parcoursup

M. Van Couwelaar présente les données de Parcoursup, en soulignant leurs caractères évolutifs jusqu'à la fin de la procédure complémentaire en septembre. La présentation est détaillée, pour chaque UFR et chaque formation, des indicateurs clés : capacité d'accueil, rang du dernier appelé, propositions acceptées (définitives et non définitives) et candidats en liste d'attente.

Les données font ressortir une hétérogénéité entre les 59 formations de l'université, hors BUT et première année de Polytech offertes sur la plateforme. En effet à l'issue de la phase principale, 5 d'entre elles sont pourvues d'emblée par des candidats ayant accepté définitivement la proposition d'admission. A noter que c'est le cas pour 3 parcours d'excellence minerve.

20 formations sont remplies par ce même type de candidats entre 70% à 95% de réponses définitives positives, 23 formations sont entre 70% et 50%, enfin 10 entre 50% et 10% avant la procédure complémentaire.

Le dispositif CMI (Cursus Master en Ingénierie) en licence montre une bonne attractivité, réussissant à attirer des lycéens sur une "Promesse Recherche ».

Ce sont au global encore plus de 1300 réponses aux propositions d'admission acceptées non définitivement qui sont encore attendues.

La procédure évolue chaque jour et en continu jusqu'au 10 septembre 2026 (interruption du 14 juillet au 20 août 2026). A l'heure actuelle, 17 formations n'ont plus de candidats en liste d'attente et ont donc ouvert à la phase de procédure complémentaire.

D'autres formations pourront éventuellement s'ouvrir en phase complémentaire dès lors que des places se libéreront.

Le Vice-président indique que les filières de Droit et d'Éco-Gestion restent très demandées, avec un grand nombre de candidats en attente. La difficulté est de gérer les attentes des lycéens, souvent mal informés sur le caractère tendu de ces filières. Il a été noté un grand nombre d'acceptations "non définitives", les candidats attendant des réponses de CPGE ou de BUT.

Plusieurs formations, notamment en Sciences et Techniques (ST) et en Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH), peinent à atteindre leur capacité d'accueil et sont passées en procédure complémentaire. C'est le cas pour des portails comme Maths-Eco ou des filières spécifiques comme la licence Histoire.

Bilan de la campagne “Trouver Mon Master”

Le Vice-président présente le bilan pour les admissions en première année de Master. Le taux de remplissage global est jugé satisfaisant, bien que contrasté selon les UFR et les mentions.

- **Taux de remplissage global** : Sur 1550 places offertes en M1, 177 restent vacantes à ce stade, soit un taux de remplissage prévisionnel de près de 90%.
- **Disparités par composante** :
 - **L’UFR DEG et les STAPS** affichent d’excellents taux de remplissage (respectivement 94% et 95%). Le succès de certains masters en marketing et en apprentissage a été noté avec un dépassement de la capacité d’accueil initiale.
 - **L’INSPÉ** fait face à une situation complexe. L’université est en attente de la notification du nombre de lauréats de concours pour pouvoir libérer les places restantes aux autres candidats. Cela crée une incertitude majeure pour des centaines de candidats en liste d’attente. Le taux de remplissage actuel est de 87%, mais devrait augmenter
 - **L’UFR LLSH et l’UFR ST** présentent des taux de remplissage plus faibles (78% et 85%). Certaines formations, comme le master recherche en Lettres ou le parcours D2TE en Chimie, ont du mal à recruter, ce qui interroge sur la pertinence des capacités d’accueil affichées malgré son adéquation avec les forces du laboratoire.
 - Le dispositif **GPEX en Master** peine à attirer des candidats directement via la plateforme, contrairement à son succès en licence. Le recrutement se fait souvent par réorientation des étudiants en début d’année.

Le bilan des admissions révèle une situation contrastée. Si l’attractivité globale de l’université reste forte, en particulier sur les filières en tension et professionnalisantes, des difficultés de recrutement persistent pour certaines formations de niche ou à vocation recherche. La gestion des listes d’attente, notamment pour l’INSPÉ, et la communication vers les lycéens sur les filières en tension constituent des défis majeurs. Un bilan consolidé sera réalisé en septembre après la stabilisation des inscriptions.

2. [Information] Bilan de l’Evaluation des Enseignements et des Formations par les étudiants.

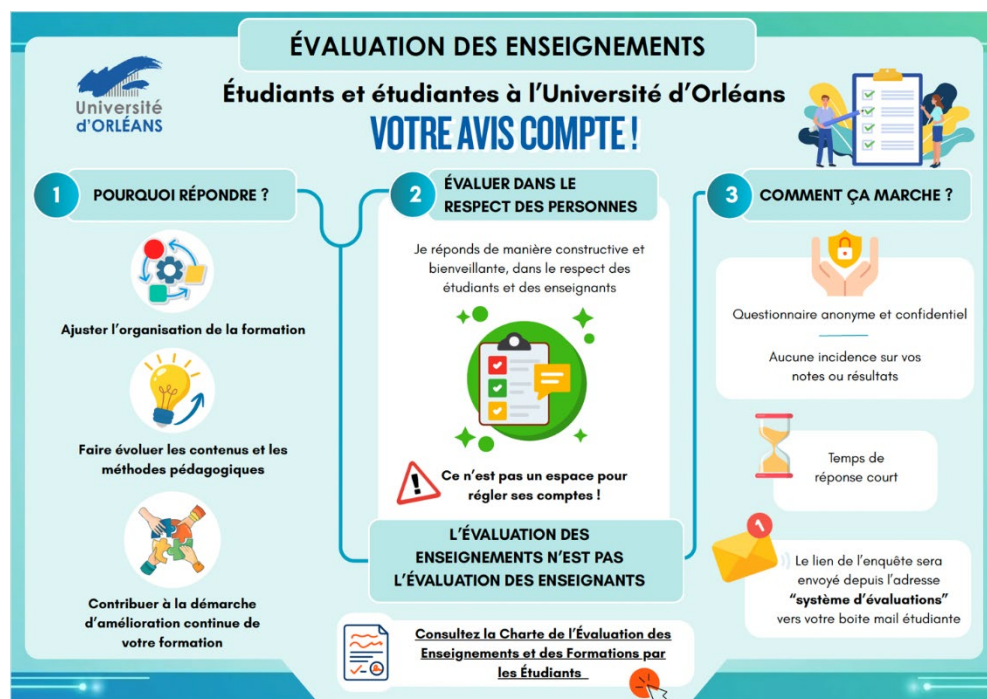
Le Vice-président invite Mme Emmanuelle Patout, Chargée de mission Evaluation des enseignements et des formations par les étudiants à présenter ce point.

Mme Patout présente le premier bilan du déploiement de l’outil centralisé Evasys pour l’évaluation des enseignements et des formations par les étudiants (EEFE). Cette démarche, co-construite avec les composantes, répond à une exigence du cadre législatif et vise à instaurer une culture qualité au sein de l’établissement.

- **Composantes engagées** : Six composantes se sont engagées dans la démarche cette année (les trois IUT, l’OSUC, l’UFR LLSH, deux départements de l’UFR ST ainsi que le pôle STAPS).
- **Couverture** : 26% des formations ont été évaluées, soit au niveau macroscopique (la formation dans son ensemble), soit au niveau des Unités d’Enseignement (UE).
- **Taux de réponse** : Sur les 5 010 étudiants sollicités (29% de l’effectif total), le taux de réponse moyen est de **32%**. Ce taux varie fortement selon la modalité de passation : il est bien plus élevé lorsque l’évaluation est organisée en présentiel.

Les objectifs pour l'année universitaire 2026/2027

Augmenter la participation étudiante : Une infographie et une diapositive type seront fournies aux responsables de formation pour communiquer sur la démarche.



Valoriser les résultats : Il est crucial de faire un retour aux étudiants sur les actions menées suite à leurs évaluations, notamment via les conseils de perfectionnement, pour prouver que leur avis est pris en compte.

Consolider la démarche qualité : L'EEFE doit s'intégrer pleinement dans une boucle d'amélioration continue, en lien avec les conseils de perfectionnement. Un atelier sur ce thème est prévu lors du séminaire d'établissement.

Le premier bilan de l'EEFE est encourageant, avec un taux de réponse globalement satisfaisant. Les efforts futurs se concentreront sur l'amélioration de la participation étudiante et, surtout, sur l'intégration des résultats dans une véritable démarche qualité, en assurant l'adhésion des enseignants par une approche volontaire et respectueuse.

Mme Siegwald :

- 1) Combien de fois une maquette est-elle évaluée ?
- 2) S'agit-il d'un questionnaire par enseignement ?
- 3) Pourquoi utilisé le lien des inscriptions pédagogiques (IP) au lieu des inscriptions administrative (IA) ?

Mme Patout :

- 1) Une maquette est évaluée 2 fois sur l'accréditation.

Le risque d'évaluer toutes les UE d'un coup d'une formation réside dans le fait que cela requiert un questionnaire très long, ce qui conduit à un décrochage des étudiants avant la fin.

- 2) Non, c'est un lien avec plusieurs questionnaires (en l'occurrence les UE à évaluer).
- 3) Le paramétrage sur les IA est plus fin et évite un questionnaire général trop long. Une première question permet de déterminer si le questionnaire doit s'ouvrir :

Ai-je suivi cet enseignement ?

- Si la réponse est Oui, le questionnaire s'affiche.
- Si la réponse est Non, on passe directement au questionnaire suivant.

Mme Loubère :

Je souhaite évoquer la mise en place du bilan EEFE cette année. Celui-ci a été déployé sans nous consulter, et certains collègues ont été surpris ou mécontents des retours. Nous n'avons pas été associés à ce processus.

Est-ce que les responsables de formation sont les seuls destinataires des retours de ces enquêtes ?

Le Vice-président :

L'idée initiale était claire : les responsables de formation pouvaient, sur la base du volontariat, évaluer quelques enseignements. Mais quelqu'un dans votre composante a décidé d'imposer cette évaluation à toutes les UE, sans exception. La demande a été transmise et appliquée.

Mme Patout :

Selon la charte votée début mars 2026, les évaluations des formations, (l'organisation d'emploi du temps des examens, des cours sur la semaine, sur le semestre) sont envoyées aux responsables de formation. Les évaluations des enseignements, les UE, les ressources, les SAE, les rapports sont envoyés aux responsables de l'UE ou de l'enseignement. Les responsables de l'UE ont ensuite la liberté de transmettre ces évaluations à leurs collègues ou de les partager lors des conseils de perfectionnement.

Certaines composantes, comme l'IUT45, abordent les évaluations avec sérénité. Les rapports sont partagés avec l'ensemble des membres des équipes pédagogiques.

M. Bensaid :

Serait-il possible de modifier la période d'envoi des questionnaires ? En mai, la majorité des étudiants sont en stage. Le mois de mars serait plus adapté.

Mme Patout :

Ces évaluations ont du sens au plus près de la fin des cours. Mais, selon les demandes des composantes, il peut y avoir des ajustements.

Mme Siegwald :

Les étudiants ont-ils un retour sur les évaluations auxquels ils ont répondu ?

Mme Patout :

Pas directement de la plateforme EvaSys car les étudiants répondent anonymement et les réponses sont confidentielles. Nous allons mettre en ligne l'infographie et l'intégrer sur le diaporama de pré-rentrée de certaines composantes. Cette infographie pourra être utilisée pour exprimer les changements intervenues dans la formation suite aux retours des étudiants dans le cadre de l'EEFE.

3. [Avis] Convention de partenariat Master Mathématiques entre les universités de Tours et d'Orléans.

Le Vice-président invite M. Pierre Debs, Maitres de conférences en Mathématiques à présenter ce point.

Cette convention vise à formaliser une collaboration existante depuis une dizaine d'années entre les départements de mathématiques des deux universités, qui partagent un laboratoire de recherche commun.

M. Debs explique que le partenariat repose sur une spécialisation des Masters : le Master Recherche et l'agrégation externe sont principalement à Tours, tandis que le Master Professionnel et l'agrégation interne sont à Orléans. Pour assurer la cohérence des parcours et permettre le suivi des étudiants, des enseignants-chercheurs de chaque site interviennent dans les formations de l'autre.

La convention a pour but de fournir un cadre juridique et administratif à ces échanges d'heures d'enseignement. Elle stipule que les heures effectuées dans l'établissement partenaire sont intégrées dans le service statutaire de l'enseignant, sans compensation financière entre les universités.

L'équilibre des heures est jugé satisfaisant (environ 140h d'Orléans vers Tours et 102h de Tours vers Orléans).

M. Debs poursuit en expliquant étant donné que le Master Recherche est basé à Tours, cela nous offre l'opportunité de suivre des étudiants qui figurent souvent parmi les meilleurs. Ainsi, nous pouvons les recruter en thèse, ce qui est vraiment essentiel pour nous.

Le Vice-président approuve la formalisation de cette convention. Elle est présentée comme un symbole d'une collaboration réussie et nécessaire pour maintenir une offre de formation de haut niveau en mathématiques dans la région.

M. Onnée :

Quels est le nombre d'inscription en thèse entre l'université d'Orléans et de l'université de Tours ?

M. Debs :

Nos effectifs de doctorants restent modestes environ deux à trois étudiants par an. Nous veillons généralement à maintenir un équilibre, mais le nombre de bourses de thèse dépend en réalité de l'université, ce qui influence nos marges de manœuvre. Pour optimiser cette répartition, nous pratiquons aussi des co-directions entre Orléans et Tours, ce qui permet de partager les ressources. Cela dit, l'étudiant doit malgré tout s'inscrire dans un seul établissement.

Le Vice-président soumet au vote la convention de partenariat Master Mathématiques entre les universités de Tours et d'Orléans.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un favorable unanime sur la convention de partenariat Master Mathématiques entre les universités de Tours et d'Orléans.

4. [Délibération] Modification des M3C du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) à distance SONATE.

Le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) est une formation qui permet à des étudiants sans baccalauréat ou dont le bac est ancien de se remettre à niveau pour intégrer ensuite des formations post-bac via Parcoursup. Il existe deux versions : une filière littéraire et une filière scientifique. Ce diplôme peut être suivi en présentiel ou à distance, grâce à l'offre Sonate, qui propose une formation en ligne.

En l'absence de remarques, le Vice-président soumet au vote les modifications des M3C du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) à distance SONATE.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	12
Membres représentés :	6
Total :	18

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	18
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité les modifications des M3C du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) à distance SONATE.

5. **[Avis] Convention d'application avec AgroParisTech relative à l'ouverture parcours cosmétique international en 2ème année de Master Chimie.**
6. **[Délibération] Convention relative à l'organisation générale d'un Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) à l'université d'Orléans et au lycée Pothier d'Orléans**

Les points 5 et 6 sont reportés à la prochaine CFVU.

7. **[Délibération] Maquettes pédagogiques et aménagements des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) au titre de l'année universitaire 2026-2027.**

Le Vice-président présente le troisième ensemble de maquettes pédagogiques pour validation. Le Vice-président informe de l'intégration de modules de préparation au CRPE (Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles) en L2 sauf pour les double Licence et les LA.S.

1) IUT 18

Ci-dessous la liste des formations de l'IUT 18 présentées au vote :

- BUT Génie Civil -Construction durable (2^{nde} présentation)

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'IUT 18.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'IUT 18 sont adoptées à l'unanimité des votants.

2) IUT 45

Ci-dessous la liste des formations de l'IUT 45 présentées au vote :

- BUT Métiers de la Transition et l'Efficacité Energiques (2nde présentation)

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'IUT 45.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'IUT 45 sont adoptées à l'unanimité des votants.

3) OSUC

Ci-dessous la liste des formations de l'OSUC présentées au vote :

- Licence Science de la Terre
- Licence Science de la Terre Minerve

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'OSUC.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'OSUC sont adoptées à l'unanimité des votants.

4) UFR DEG

Ci-dessous la liste des formations de l'UFR DEG présentées au vote :

- Licence Droit Général – Orléans
- Licence Droit Général - Bourges
- Licence Droit Accès Santé
- Licence Droit Général Parcours Histoire Double Diplôme
- Double Licence Droit Economie et Gestion
- Double Licence Economie Informatique Parcours IASDO
- Licence Economie et Gestion - Orléans

- Licence Economie et Gestion - Châteauroux
- Licence Economie et Gestion Accès Santé - Orléans
- Licence 3 Economie et Gestion Accès Santé - Châteauroux
- Master Droit Social (DS - GRH)
- Capacité en Droit 1 et 2

Une modification a été apportée en séance pour la L1 Éco-Gestion.

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'UFR DEG.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'UFR DEG sont adoptées à l'unanimité des votants.

5) UFR LLSH

Ci-dessous la liste des formations de l'UFR LLSH présentées au vote :

- Licence Histoire - Orléans
- Licence Histoire - Châteauroux
- Licence double diplôme Histoire Droit
- Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) Anglais
- Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) Espagnol
- Licence Lettres
- Licence Sciences du Langage
- Master Lettres
- Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement - Parcours Développement Durable Local et Solidaire (GAED DDLS VDTR)
- Master GAED E&T et Minerve
- LP Cartographie
- LP Gestion de l'Eau et Développement de ses Territoires (GEDT)
- Catalogue Unités d'Enseignements d'Ouverture Interne (UEOI)

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'UFR LLSH.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'UFR LLSH sont adoptées à l'unanimité des votants.

6) UFR ST

Ci-dessous la liste des formations de l'UFR ST présentées au vote :

- L1 Portail Chimie Science de la Terre + Minerve
- L1 Portail Science de la vie Chimie + Minerve
- L1 Portail Maths Physique+ Minerve
- L1 Portail Physique Chimie + Minerve
- L1 Portail Maths Eco + Minerve
- L1 Portail Maths Info + Minerve
- L1 Portail Santé
- L1 double Licence Maths Physique / Physique Maths
- L1 double Licence Info Eco parcours IASDO
- L3 Science de la Vie PPPE
- Licence Mathématiques
- Licence Chimie
- Licence Physique
- Licence Informatique
- L1 STAPS Tronc Commun - Orléans
- L1 STAPS Tronc Commun - Bourges
- Licence STAPS Entraînement Sportif
- Licence STAPS Management
- Licence STAPS Activité Physique Adaptée
- Licence STAPS Education et Motricité
- Master Mathématiques Appliquées, Statistiques
- Master Sciences du Vivant parcours BBS MEDECINE
- Master STAPS : Management du Sport Parcours AMVSL
- DU Cursus Master en Ingénierie (CMI) ISDEM
- DU Cursus Master en Ingénierie (CMI) CITC

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2026-2027 de l'UFR ST.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations au sein de l'UFR ST sont adoptées à l'unanimité des votants.

Mme Beguin-Vincent :

Interrogation sur l'organisation des rattrapages de trois heures en Licence ?

Le Vice-président propose une réunion regroupant étudiants, enseignants et personnels permettrait d'imaginer une organisation alternative pour rendre la seconde session, plus flexible et efficace.

8. [Délibération] Note de cadrage des parcours GPEx et pour le projet multidisciplinaire M-DiLL.

Le Vice-président invite Mme Marie Henault, Chargée d'accompagnement en ingénierie pédagogique et scientifique, à présenter ce point.

Mme Henault présente deux notes de cadrage pour l'année à venir : la note de cadrage des parcours GPEx (Graduate Program of Excellence) et du dispositif M-DiLL (Multi-Disciplinary Learning Lab). Elle précise qu'il n'y a pas de révision majeure par rapport à l'année dernière, mais des clarifications sur certains points.

Cadrage des parcours GPEx

Dans les masters GPEx, les étudiants doivent suivre au semestre 7, 8 et 9 des Unités Minerve Master (UMM). Afin de favoriser la multidisciplinarité, un étudiant GPEx est invité à suivre des UE proposés dans d'autres masters que celui de son inscription. Ces UMM seront proposés les mardi après-midi ou vendredi matin.

- Début des UMM : 21 septembre 2026 (pour 12 semaines).

50% des UMM sont programmées les vendredis matin entre 8h-10h et les mardis après-midi de 15h30-17h30. Chaque créneau dure 2 heures et ne peut dépasser 24 heures.

Les UMM du bloc Minerve se compensent entre elles mais ne compensent pas avec les blocs du Master.

La bourse d'excellence en M1 est de 2 000 € par an (1 000 € par semestre) et la bourse d'immersion en M2 est d'environ 900 € sur 11 mois.

Les Projets disciplinaire M2 se dérouleront :

- De septembre à fin janvier : Projet disciplinaire.
- De janvier à fin juin/juillet : Stage (S10), selon les masters.

Cadrage du dispositif M-DiLL

Ce dispositif concerne les étudiants de Master 1 GPEx, de Master 1 Physique Fondamentale et de Master 1 Informatique (ARIAS). Les vendredis après-midi sont réservés aux projets M-DiLL pour tous les masters. Le dispositif M-DiLL se déroulera du 25 septembre 2026 au 12 mars 2027, il y aura trois temps forts :

- Bootcamp : 25 septembre 2026 (après-midi, pour tous les M1).
- Handeel Day : 19 février 2027 (journée complète, exceptionnellement banalisée).
- Handeel Fest : 12 mars 2027 (après-midi).

La date du 15 février 2027 est arrêtée pour les rendus fixes (notes, rapports, posters et évaluations).

L'encadrement des projets M-DiLL est assuré conjointement par :

- Un mentor entreprise, référent terrain, qui suit le projet au quotidien et complète l'évaluation mentor
- Un tuteur académique, enseignant-chercheur spécialiste du domaine concerné, qui garantit la rigueur scientifique de la démarche et valide les productions académiques.

En laboratoire, c'est le mentor, porteur du projet, qui est rémunéré, tandis qu'en entreprise, c'est le tuteur académique qui l'est.

Mme Loth fait part d'un désaccord sur le créneau de 15h30 les mardis alors que les cours ont lieu de 14h et 16h.

Le Vice-président :

L'instauration du repas à 1€ soulève des inquiétudes logistiques : les sorties simultanées des étudiants à l'UFR ST (12h15-13h30) génèrent un afflux ingérable. J'ai donc demandé à l'UFR ST d'allonger la durée de la pause méridienne.

Mme Siegwald fait remarquer que la règle de compensation du semestre 8 n'est pas assez précise en ce qui concerne le stage qui doit être exclu du bloc Minerve.

Mme Henault précise que cette modification sera prise en compte.

Le Vice-président soumet au vote, les notes de cadrage des parcours GPEx et du projet multidisciplinaire M-DiLL.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet et adopte à l'unanimité les notes de cadrage des parcours GPEx et du projet multidisciplinaire M-DiLL.

9. [Délibération] Catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture (UEO) de l'UFR ST pour la rentrée 2026/2027.

Le Vice-président invite Mme Geneviève Beguin, RSA adjointe chargée des formations et de la vie étudiante UFR ST, à présenter ce point.

Mme Beguin rappelle que ces unités sont conçues pour un public de non-spécialistes. Le principe est que l'UEO doit représenter une véritable ouverture disciplinaire. Elle soulève plusieurs interrogations :

- L'accessibilité des UEO à des étudiants autres que ceux de la discipline concernée.
- La gestion des inscriptions, sur le principe du "premier arrivé, premier servi". Pour améliorer l'équité, il a été demandé que l'ouverture des inscriptions se fasse cette année un samedi à 12h, en dehors des heures de cours.

Le Vice-président soumet au vote le catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture (UEO) de l'UFR ST pour la rentrée 2026/2027.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité sur le catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture (UEO) de l'UFR ST pour la rentrée 2026/2027.

10.[Délibération] Catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture Transverses (UEOT).

Le catalogue des UEOT a été présenté pour validation. Il inclut notamment les nouvelles UEOT de préparation au CRPE, qui sont des modules de 30 heures.

En séance, des ajustements concernant les modalités d'évaluations ont été apportées aux UEOT suivants :

- Savoir s'orienter tout au long de la vie : un dispositif éducatif interactif
- Parcours et réussite : accompagner l'expérience
- Des racines et des ailes : pour votre parcours professionnel

Le Vice-président soumet au vote le catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture Transverses (UEOT).

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité le catalogue des Unités d'Enseignement d'Ouverture Transverses (UEOT).

11.[Délibération] Réglementation générales des études de l'Université d'Orléans.

Le Vice-président présente plusieurs propositions de modification de la réglementation générales des études (RGE), avec l'objectif de discuter des points avant un vote formel à la rentrée.

- **Bonus engagement étudiant** : Un paragraphe a été proposé pour inscrire dans la RGE le principe de la valorisation de l'engagement étudiant. Un document de cadrage détaillé (critères d'éligibilité, commission d'évaluation, etc.) devait accompagner cette discussion mais n'a pas été transmis à tous les membres.

En raison de l'absence de la transmission des documents sur la note de cadrage sur le bonus étudiant, la discussion n'a pu être menée à son terme.

- **Congé menstruel** : Le dispositif devient pérenne. La procédure a été clarifiée pour indiquer que les documents médicaux seront traités par le Service de Santé Universitaire (SSU) pour garantir la confidentialité.
- **Fêtes religieuses** : Le texte a été ajusté pour préciser que si des cours ou examens à présence obligatoire ont lieu lors d'une fête religieuse, l'absence ne pourra être justifiée.
- **Règles de progression en double licence** : Un paragraphe sera ajouté pour formaliser la règle selon laquelle un étudiant doit valider les deux licences de son année pour poursuivre en double licence. En cas de validation d'une seule, il a le choix entre redoubler la partie non validée ou basculer dans l'année supérieure de la licence validée.

- **Abandon de la conservation des notes en session 2** : L'expérimentation permettant aux étudiants de déclarer à l'avance vouloir conserver une note de session 1 pour ne pas se présenter en session 2 est abandonnée. Le dispositif a été mal compris et a généré de la confusion.

Il n'y a pas de vote sur ce point qui est reporté à la prochaine CFVU.

12. [Avis] Liste des fonctions ouvrant droit à la prime de responsabilités pédagogiques au titre de l'année 2026-2027.

Le Vice-président invite Mme Emiline Fellah, Responsable du Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs, à présenter ce point.

Mme Fellah explique que cette prime est destinée aux enseignants du second degré en charge des responsabilités pédagogiques.

La procédure se déroule en deux temps : un vote sur les fonctions éligibles, puis un vote en formation restreinte sur l'attribution nominative.

Ces indemnités sont versées annuellement aux enseignants titulaires, sous réserve d'un service complet.

En l'absence de remarque, le Vice-président soumet au vote la liste des fonctions ouvrant droit à la prime de responsabilités pédagogiques au titre de l'année 2026-2027.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	6
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un avis favorable à l'unanimité sur la liste des fonctions ouvrant droit à la prime de responsabilités pédagogiques au titre de l'année 2026-2027.

VIE ÉTUDIANTE

13. [Délibération] Note de cadrage « Bonus engagement étudiant ».

Ce point est reporté à la prochaine CFVU.

14. [Information] Bilan du dispositif « Congés menstruels ».

Un bilan de la première année de mise en place du dispositif de congé menstruel est présenté, avec un focus sur la procédure mise en place à l'UFR DEM'O.

Le Vice-président invite Mme Siegwald, Responsable scolarité à l'UFR DEM'O, à présenter ce point.

L'UFR DEG a opté pour une procédure très centralisée via une adresse mail dédiée (dispositif.menstruel.deg@univ-orleans.fr) pour gérer les demandes. Après une première demande validée par un certificat médical, l'étudiante peut déclencher le dispositif par un simple mail, en mettant en copie les enseignants concernés. Un tableau de suivi permet de vérifier le respect de la règle (jusqu'à deux jours par mois).

Bilan chiffré : pour l'année 2025-26, 11 étudiantes sont enregistrées pour un total de 19 journées d'absence. Le plus souvent, une seule journée est demandée par période.

L'organisation est efficace et assure un bon suivi. Les étudiants sont satisfaits

Le nombre de demandes a été limité pour cette première année, mais une augmentation est anticipée l'an prochain avec la notoriété croissante du dispositif. La discussion s'est élargie à la gestion plus globale de l'absentéisme et des absences justifiées, qui devient un enjeu majeur avec l'augmentation des effectifs.

Le dispositif de congé menstruel fonctionne mais nécessite une procédure administrative rigoureuse. Le bilan est jugé positif, bien que le véritable impact ne soit mesurable que l'année prochaine. Ce point a mis en lumière la problématique plus large de la gestion de l'assiduité dans un contexte de massification.

Questions diverses

- Réponse à la question de Mme Rabaud sur les droits d'inscriptions différenciés.

Le Vice-président fait un point sur la mise en place des droits d'inscriptions différenciés pour les étudiants extra-communautaires.

Les étudiants extra-communautaires primo-arrivants dans un cycle, qui changent de cycle ou d'université paieront, sauf exceptions prévues par les textes ces droits pour la totalité du cycle.

Les étudiants en diplôme d'ingénieur ne sont finalement pas concernés.

Un travail important a été mené pour informer les étudiants et identifier ceux qui sont éligibles à une exonération de droit (résidence fiscale en France, réfugiés etc.) via des formulaires sur la plateformes démarches simplifiées. L'objectif est d'éviter que les étudiants découvrent la situation à leur arrivée.

Une commission pourra exonérer des étudiants sur critères sociaux, mais dans la limite d'un quota (l'université peut exonérer jusqu'à 20% de ses inscrits, porté à 30% pour 2026-2027). La difficulté sera de trouver suffisamment d'étudiants payant plein tarif pour pouvoir financer ces exonérations.

- Section disciplinaire

Mme Siegwald demande que les délais laissés aux composantes pour transmettre les dossiers de fraude après la session 2 soit plus longues (actuellement moins de 3 jours).

Le Vice-président engage à demander au service juridique (SAJ) de repousser l'échéance pour laisser le temps nécessaire à la constitution des dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h07.

Le Vice-président Commission Formation et Vie
Universitaire
Sébastien RINGUEDE

